



Collège de Collonge – Recommandations

Méthodologie



Méthodologie

Le Bilan de mobilité a permis de relever les habitudes de mobilité des enfants du collège de Collonge et d'identifier les différents problèmes existants autour de l'établissement scolaire.

Les points jugés dangereux par les parents et les partenaires ont été analysés lors d'une visite d'inspection effectuée en novembre 2017 par l'ATE et par un ingénieur du bpa Bureau de prévention des accidents. Cette inspection a abouti à des recommandations techniques. Seuls les points de diagnostic ayant été signalés plus d'une fois sont évalués, sauf s'ils peuvent être recoupés avec d'autres points d'un même secteur.

Lors de la visite de terrain, il a été tenu compte du point de vue d'un enfant qui, à un mètre de hauteur, ne ressent pas le danger de la même manière et n'a pas la même visibilité qu'un adulte. Cette perception est indispensable à l'analyse du Plan de mobilité scolaire qui cherche à mettre la vision de l'enfant au cœur des aménagements.

Cette seconde étape du Plan de mobilité scolaire propose une série de recommandations à l'attention des services concernés de la commune et du canton.

Détermination des priorités

Tous les points ne pouvant pas être assainis en même temps, il convient de déterminer quels points dangereux nécessitent des réponses prioritaires. Pour opérer cette classification, il est tenu compte de la fréquentation par les élèves (carte de flux), du nombre d'occurrences (carte des points noirs) et de l'importance des déficits relevés sur le terrain (bpa). L'accidentologie du lieu est aussi prise en compte.

Critère	Source	Pondération
Fréquentation par les élèves	Carte des flux – Bilan de mobilité ATE étape 1	3
Nombre d'occurrences	Carte des points dangereux – Bilan de mobilité ATE étape 1	2
Importance des déficits relevés	Visites sur le terrain, ATE et bpa	2
Nombre d'accidents entre 2011 et 2015	bpa	1

L'importance des déficits relevés sur le terrain avec le bpa est notée de 0 à 3 : 0 en l'absence de déficit, 1 lorsque le déficit est faible, 2 lorsque le déficit est d'importance moyenne, 3 lorsque le déficit a un fort impact sur la sécurité.

Un classement de tous les points dangereux est établi. Il tient compte de tous ces paramètres. Il est utile pour définir les priorités.

Sélection des priorités

Les points retenus, pour lesquels des mesures sont proposées, sont donc choisis sur la base de leur note finale et de leur classement (voir annexe). Cependant, la cohérence des itinéraires est également prise en compte. Il s'agit de garantir une sécurité optimale sur les itinéraires principaux.

Il arrive que des points proches des endroits prioritaires soient inclus dans les recommandations, qu'ils aient été signalés par les enfants et parents ou qu'ils soient retenus lors de l'inspection par l'ATE et le bpa.

Les points suivants, classés par priorité, sont à traiter :

Priorité 1

Avenue de Collonge

Priorité 2

Avenue de Chillon

Priorité 3

Trottoirs et visibilité

Recommandations techniques



Synthèse des recommandations

Avenue de Collonge

Sur l'avenue de Collonge, plusieurs dangers pour des enfants piétons sont présents, bien que celle-ci soit en zone 30 km/h. De nombreux enfants empruntent pourtant cet itinéraire.

Pour un grand nombre de parents, plusieurs carrefours sont considérés comme dangereux pour les enfants (b/a). Etant situés en zone 30, ces carrefours à priorité de droite ne comportent pas de passages pour piétons, ce qui engendre une situation difficile à appréhender pour les enfants qui ne savent pas où traverser en toute sécurité.

Sur certaines parties du tronçon, des trottoirs sont considérés comme dangereux ou sont même absents (f/d/aa). En considérant la charge de trafic sur cet axe, il est important de veiller à ce que le cheminement des enfants le long de l'avenue de Collonge puisse se faire en toute sécurité.

Enfin, bien que des passages pour piétons aillent été maintenus sur cet axe, ils présentent une fausse sécurité en raison de problèmes de visibilité (c/s).

L'avenue de Collonge est donc un axe qui devrait être évité par les enfants, d'autant plus qu'ils sont nombreux à y cheminer depuis l'arrêt du funiculaire. Depuis ce dernier, il existe l'alternative du chemin du Chatagny, en partie piéton et peu fréquenté par les véhicules. Cependant, à son débouché, un point dangereux subsiste (z) et il est alors primordial d'assainir ce point afin d'encourager les enfants à emprunter cet itinéraire sécurisé en lieu et place de l'avenue de Collonge.

Avenue de Chillon

Plusieurs points dangereux se situent sur l'avenue de Chillon, un axe fréquenté quotidiennement par 13'300 automobilistes (selon comptages 2015). Plusieurs accidents ont déjà eu lieu sur ce tronçon.

Les passages piétons sont les plus problématiques sur cet axe, notamment en raison d'une visibilité réduite (h/n/w) et de l'important trafic. Bien qu'un nombre réduit d'enfant emprunte l'avenue de Chillon, il est important qu'ils puissent traverser une route principale en toute sécurité.

Visibilité et trottoirs

Enfin, des déficits de visibilité ont été observés (l/g/bb/x/q), notamment à des débouchés de cheminement piétonniers. Par ailleurs, certains trottoirs sont absents ou simplement peints au sol sur des route étroites, augmentant le sentiment d'insécurité (r/e/p).

Avenue de Collonge

priorité

1

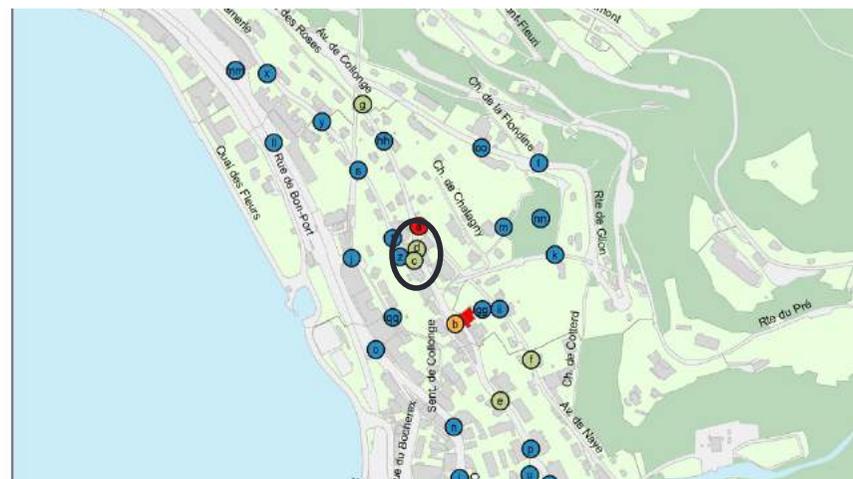
c/d [regroupés suite visite] – Carrefour av. de Collonge/av. de Chantemerle

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	9
Fréquentation	169
Accidentologie	0
Commentaires parents	Pas de passage piétons ; trottoir pas adapté à certains endroits.
Commentaires enseignants	Pas de commentaires
Commentaires partenaires	Pas de commentaires
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Fort
Rang	1

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Carrefour pas aménagé aux besoins des piétons





Recommandations techniques

- Réduire les dimensions du carrefour (rayons) ;
- Prévoir un trottoir traversant le long de l'avenue de Collonge ;
- Encourager les enfants à éviter l'avenue de Collonge en empruntant le cheminement piétonnier du chemin du Chatagny. Cela implique un assainissement prioritaire du point « gg/ii » (pp.18-19).



Recommandations techniques

- Réduire les dimensions au carrefour (rayons) ;
- Encourager les enfants à éviter l'avenue de Collonge en empruntant le cheminement piétonnier du chemin du Chatagny. Cela implique un assainissement prioritaire du point « gg/ii » (pp.18-19).

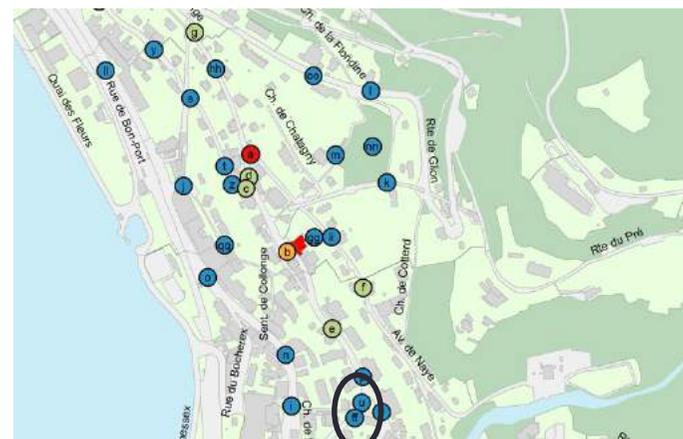
u&ff [regroupés suite visite] – Av. de Collonge

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	2
Fréquentation	16
Accidentologie	1 accident impliquant des piétons, avec blessé léger.
Commentaires parents	Les voitures arrivent beaucoup trop vite au croisement ; pas de passage piéton ; passage piéton dangereux.
Commentaires enseignants	Pas de commentaires
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Fort
Rang	4

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

- Visibilité faible vers les zones d'approche du passage pour piétons





Recommandations techniques

- Supprimer les cases de stationnement au carrefour ;
- Supprimer deux cases de stationnement à la droite de la zone d'approche Nord-Ouest ;
- Prévoir un autre type de barrière à la sortie de l'école maternelle. La barrière actuelle forme un effet de palissade. Une barrière avec deux barres horizontales aurait le même effet.

Remarque

Dans une zone 30 km/h la visibilité pour les piétons en attente sur la zone d'approche devrait être de 25 m sur du plat. En pente, il faut augmenter cette mesure.

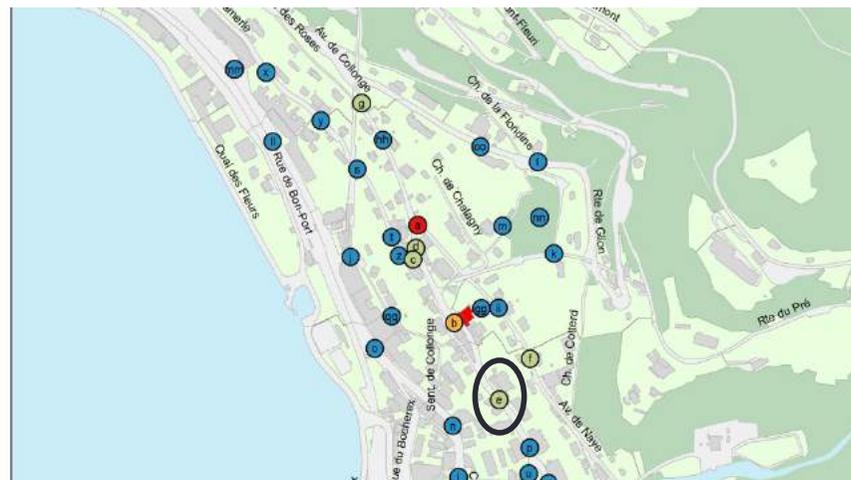
e – Av. de Collonge à la hauteur du chalet

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	4
Fréquentation des élèves	93
Accidentologie	0
Commentaires parents	Trottoir utilisé par les voitures pour croiser ; trottoirs pas adaptés ; vitesse des voitures élevée.
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	5

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Trottoir franchi par les véhicules en cas de croisement





Recommandations techniques

- Réorganiser le positionnement des cases de stationnement et des poteaux installés sur le trottoir ;
- Augmenter la hauteur de la bordure du trottoir afin qu'on puisse monter sur le trottoir uniquement à vitesse basse ;
- Privilégier, par un marquage et une information aux élèves, le passage des piétons par le trottoir côté lac.

Remarques

Les sorties de parking côté Nord-Est rendent impossible une solution satisfaisante pour tous les usagers de la route. Il faudrait installer des poteaux aux endroits où il n'y a pas de cases de stationnement, mais par contre supprimer les cases sur les tronçons où les cases de stationnement obligeraient à franchir le trottoir pour faire une manœuvre de croisement.

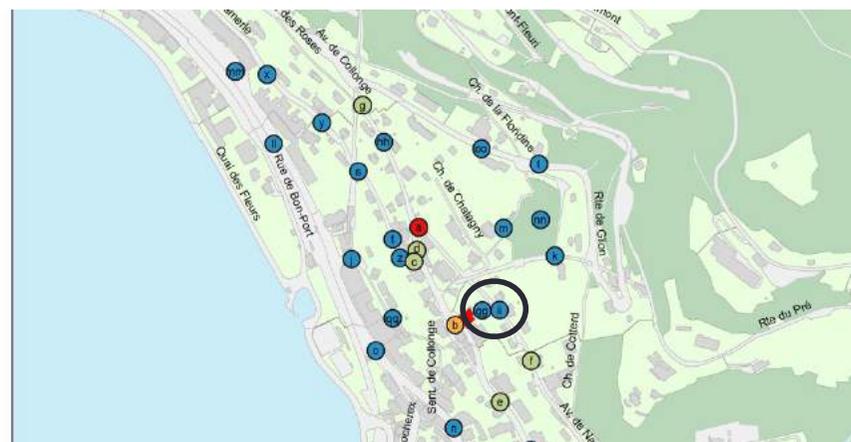
gg&i [regroupés suite visite] – Av. de Naye à la hauteur de l’escalier de Collonge/chemin du Chatagny

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d’occurrences	2
Fréquentation des élèves	20
Accidentologie	0
Commentaires parents	Risque d’enlèvement ; pas de trottoir ; vitesse parfois excessive ; circulation à double sens mais pas de possibilité de croiser.
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I
Effet sur la sécurité	Fort
Rang	8

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Visibilité/perceptibilité insuffisantes des élèves qui empruntent ce tronçon pour éviter l’avenue de Collonge





Recommandations

Il est important d'assainir ce point afin d'encourager les enfants à emprunter le cheminement piéton du chemin du Chatagny au lieu de l'avenue de Collonge.

- Enlever tout obstacle de visibilité sur ce tronçon :
 - Reporter les barrières qui protègent des chutes côté Est de 1m et rendre accessible aux piétons le secteur résultant ;
 - Limiter la hauteur des poteaux verticaux de la barrière à 65 cm (à cette hauteur, prévoir des barres horizontales) ;
 - Supprimer les 3 premières cases de stationnement du côté Sud de l'escalier ;
 - Surélever toute la surface du tronçon afin de réaliser un décrochement vertical ;
- Prévoir une signalétique pour encourager les enfants à emprunter l'itinéraire par le chemin du Chatagny et l'avenue de Naye ;
- Vérifier/Assurer l'éclairage sur le chemin du Chatagny et sur l'avenue de Naye.

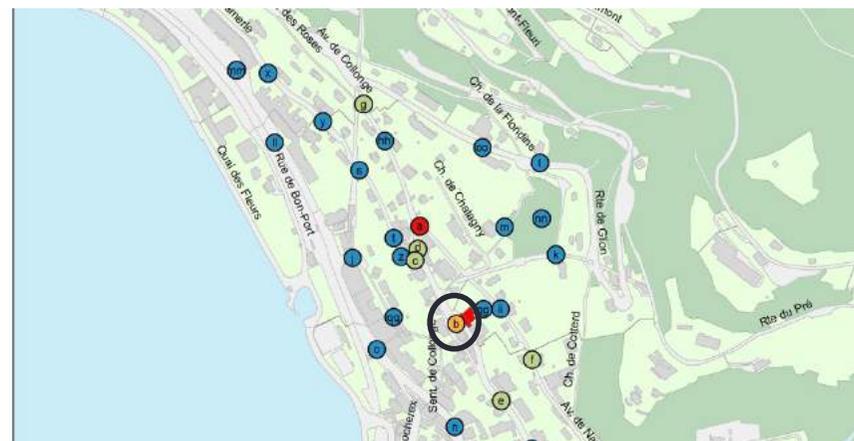
b – Av. de Collonge hauteur de l'école (bas escaliers de Collonge)

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	8
Fréquentation des élèves	27
Accidentologie	0
Commentaires parents	Beaucoup de voitures qui manœuvrent ; route à traverser ; circulation.
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I
Effet sur la sécurité	Faible
Rang	9

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Passage piéton jugé dangereux





Recommandations techniques

- Substituer la première case de stationnement par un poteau afin d'empêcher les voitures de franchir la zone d'approche côté Ouest du passage pour piétons.

Remarque

Il n'est pas possible que pour se parquer, l'automobiliste doive franchir le passage pour piétons.

Pour le bpa, le passage pour piétons en question est pratiquement parfait du point de vue infrastructurel et d'exploitation.

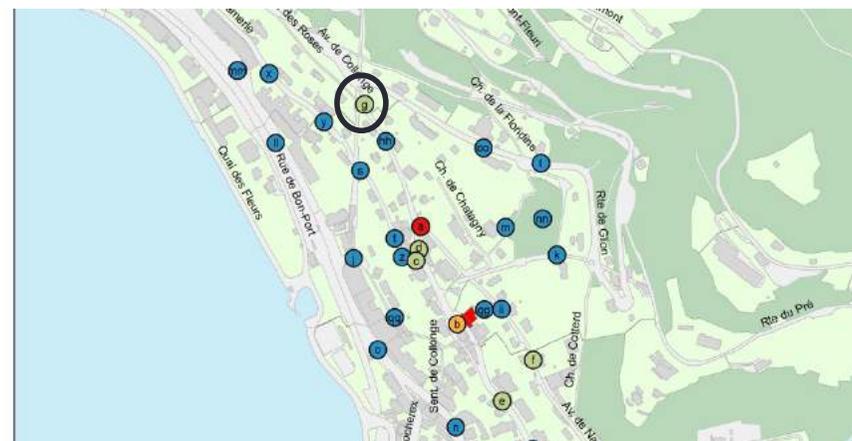
g – Av. de Collonge

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	3
Fréquentation	2
Accidentologie	1 accident de la circulation
Commentaires parents	Vitesse des voitures élevée ; passage étroit, exposition aux voitures quand marche ; chemin privé interdit ; pas de trottoir.
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Fort
Rang	14

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

- Route très étroite
- Trafic de transit
- Pas de protection pour les piétons





Recommandations techniques

- Ce passage sous le funiculaire pourrait déjà être évité si les piétons pouvaient utiliser le cheminement privé existant (escaliers). Cette solution serait la meilleure, la moins lourde et la plus rapide à mettre en place, c'est pourquoi nous privilégions cette solution. Un dialogue avec le propriétaire est essentiel pour assainir ce point ;
- La seule alternative pour protéger le trafic piétons est d'aménager une passerelle longitudinale (côté lac) à l'extérieur de la chaussée pour éviter le passage sous le funiculaire ;
- Pendant les travaux, l'itinéraire devra être évité par les enfants piétons. Il sera alors important de proposer un itinéraire alternatif par la route de Glion, le chemin de Cotterd et l'avenue de Naye. Pour cela, veiller à ce qu'un bon entretien des chemins soit garanti (voir sous « autres », point « k/m/oo », pp.-58-59).

Remarques

L'effet sur la sécurité des piétons est fort, ce qui est accentué par le report de trafic dû aux travaux.

Le bpa se rend bien compte que des privés ne veulent pas de piétons sur leurs escaliers, mais le gain de sécurité serait important avec des coûts bas.

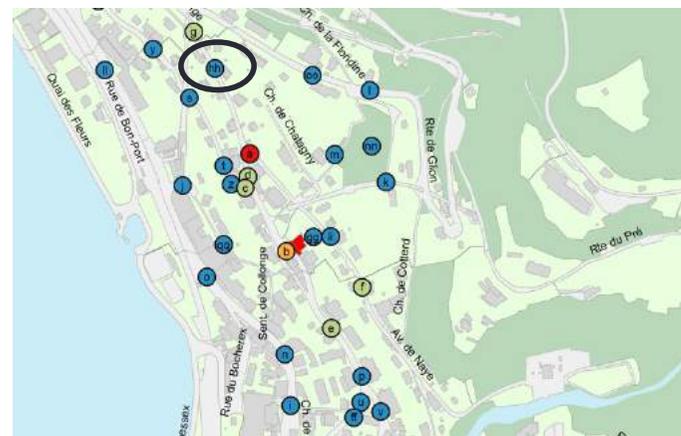
hh – Av. de Collonge

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation	5
Accidentologie	0
Commentaires parents	Pas de commentaire
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I
Effet sur la sécurité	Moyen – Fort
Rang	20

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

- Espace à disposition pour les piétons sur le trottoir insuffisant





Recommandations techniques

- Supprimer les places de parc. Le choix d'enlever à l'utilisateur vulnérable l'espace prévu sur le trottoir et de le mettre à disposition du trafic motorisé est difficilement concevable, d'autant plus qu'il s'agit d'un chemin d'école.

Av. de Chillon

priorité 2

Recommandations techniques

- Enlever le signal OSR 2.34 « Obstacle à contourner par la droite » et abaisser ou bien réduire le diamètre du poteau de l'îlot ;
- Encourager les piétons à emprunter le passage sous-voies [Un projet prévoit de décorer le passage sous-voies et la création d'une « placette », ce qui devrait le rendre plus attractif et résoudre ce problème].

Remarque

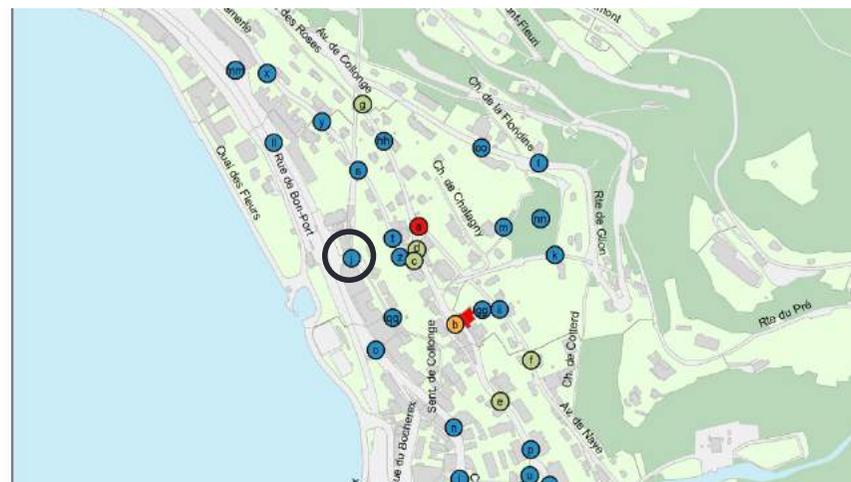
La forme et la hauteur du poteau masquent un piéton de petite taille, comme un enfant, qui se trouverait sur l'îlot.

j – Parking près de la station aval du funiculaire

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	2
Fréquentation	32
Accidentologie	2 accidents au total : 1 piéton blessé légèrement, 1 accident de la circulation
Commentaires parents	Parking à traverser.
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	13'300 (Poids lourds : 300 / Deux roues légers : 100)
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	6

Déficits / Observations sur le terrain

- Les enfants doivent traverser un parking pour accéder au Sentier de Rosemont





Recommandations techniques

- Pas de mesures techniques.

Remarques

La vitesse des voitures qui sortent d'une place de parc est très faible. Le trottoir devrait être utilisé par les piétons.

Lors de la visite, le trottoir était entravé par un chantier, prévoir un itinéraire sécurisé pour les enfants pendant la durée des travaux pour éviter qu'ils cheminent par la route traversant le parking.

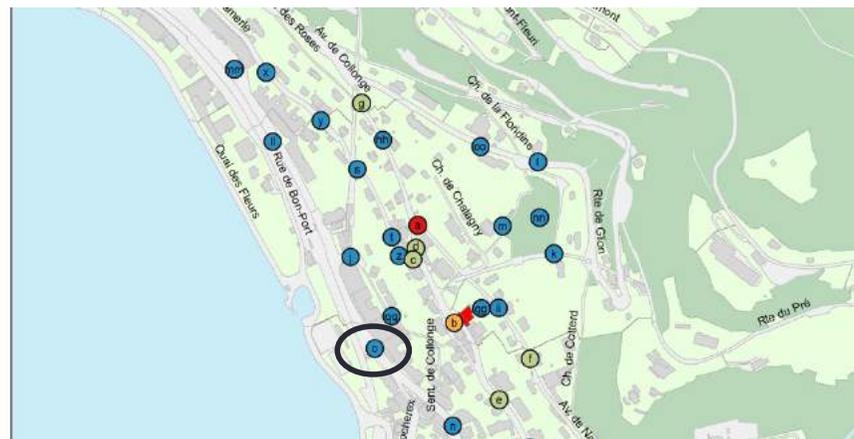
o – Av. de Chillon à la hauteur « d'Audiorama »

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	2
Fréquentation des élèves	8
Accidentologie	0
Commentaires parents	Trajet en bord de route, souvent sans trottoir.
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	13'300 (Poids lourds : 300 / Deux roues légers : 100)
Effet sur la sécurité	Fort
Rang	10

Déficits

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Perceptibilité du passage pour piétons (surtout direction Nord)



Recommandations techniques

- Supprimer deux cases de stationnement côté Est afin de garantir une distance de visibilité de 55 m vers la gauche ;
- Déplacer le signal OSR 4.11 au moyen d'une poutre horizontale afin de mieux le positionner dans le champ de vision des conducteurs ;
- Enlever le signal OSR 2.34 « Obstacle à contourner par la droite » et abaisser ou bien réduire le diamètre du poteau sur l'îlot afin de ne pas masquer un piéton de petite taille qui se trouverait sur l'îlot.

Remarques

Les distances de visibilité et de détection doivent correspondre à la norme VSS SN 640 241. La norme prévoit une distance de visibilité de 55 m au minimum pour les piétons en attente sur la zone d'approche.

La forme et la hauteur du poteau ne doivent pas masquer un piéton de petite taille qui se trouve sur l'îlot.



cc – Le They – passages pour piétons

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation	1
Accidentologie	1 accident de la circulation
Commentaires parents	Passage piéton collège de Veytaux ; zone 30 km/h jamais respectée.
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	17

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Vitesses et passages pour piétons mal respectés



Recommandations techniques

- Supprimer tous les passages pour piétons. Les passages pour piétons sont situés dans une zone 30 où les piétons peuvent traverser partout. Les passages pour piétons ne correspondent pas aux critères de sécurité (manque de visibilité, manque de zones d'approches protégées, manque de signalisation, fréquence piétonne insuffisante, éclairage insuffisant, etc.). Dans le cas présent, les passages pour piétons donnent une fausse sécurité.

ee – Av. de Chillon à la hauteur de « La Promenade »

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation	19
Accidentologie	1 accident de la circulation
Commentaires parents	Trottoir avenue de Chillon ; trop de camions ; trop de voitures ; barrière pas sûre, désuète en cas d'accident.
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I
Effet sur la sécurité	Faible
Rang	23

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

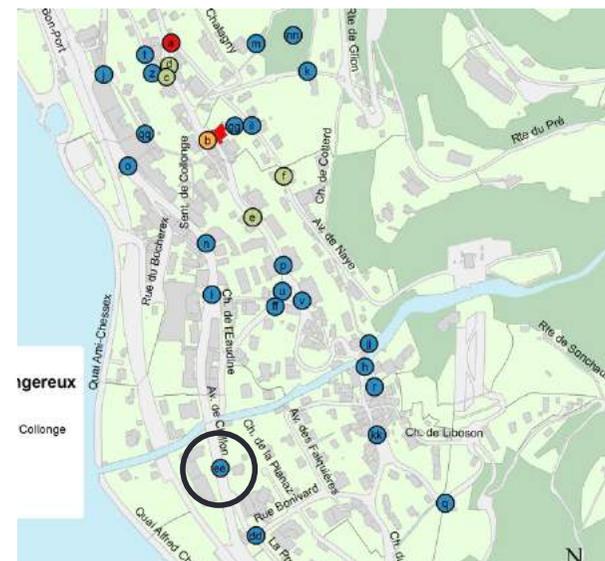
- Glissière de sécurité entre le trottoir et la chaussée insuffisante

Recommandations techniques

- Il n'est pas possible de modifier la barrière, puisqu'en raison de la présence du chemin de fer en contrebas, ce type de glissière de sécurité permet d'éviter qu'en cas d'accident routier, une voiture chute sur les rails. Par ailleurs, la commune de Veytaux et le Canton ont des intentions pour réaménager la RC780.

Remarque

Les accidents avec des piétons qui longent une route sont très rares comparé avec les accidents en traversant une route.



Visibilité et trottoirs

priorité

3

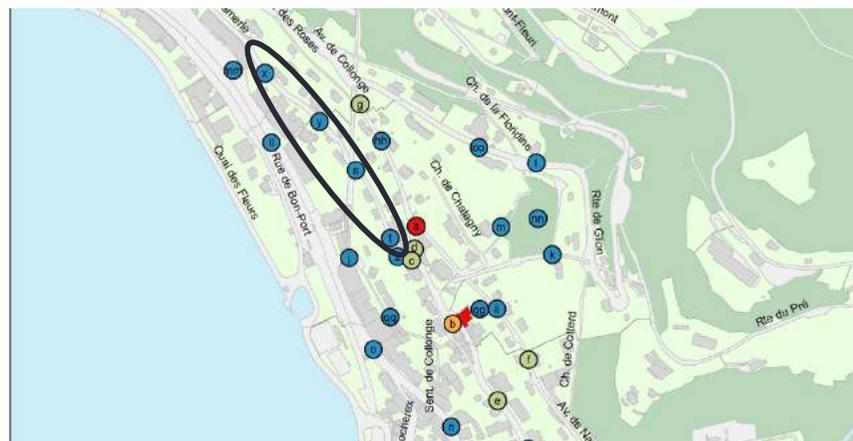
s/t/x/y [regroupés suite visite] – Av. de Chantemerle

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	4
Fréquentation des élèves	10
Accidentologie	1 accident de la circulation
Commentaires parents	Difficulté de voir les véhicules ; pas de trottoir ; route trop étroite ; 30 km/h pas respecté.
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	N.I
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	11

Déficits

Les déficits principaux pour les piétons sont :

- Pas de trottoirs sur la partie Nord de la route ;
- Places de parc
- Rue étroite





Recommandations techniques

- Supprimer les places de parc et les substituer par un trottoir ou au moins une bande piétonne protégée par des poteaux.

Remarque

Le choix de mettre à disposition des places de parc et en même temps ne pas offrir de cheminement protégé aux piétons n'est pas concevable, d'autant plus qu'il s'agit d'un chemin d'école.

Dans le futur, la commune prévoit de réserver de l'espace sur les permis de construire pour prévoir de l'espace piéton sur l'espace privé.



Recommandations techniques

- Prévoir une chicane pour le trafic piétonnier. Les éléments doivent être disposés de sorte que les piétons, au moment de s'avancer sur la chaussée, dirigent leur regard vers les véhicules qui approchent.

Remarques

Il est important de permettre une traversée sécurisée à cet endroit étant donné qu'il s'agit d'un débouché de cheminement piétonnier.

Recommandations techniques

- La seule possibilité de protéger le trafic piéton est d'ajouter à l'extérieur de la chaussée (côté lac) une passerelle longitudinale.

Remarque

La largeur de la route n'offre pas de possibilité d'y réaliser des mesures efficaces (par exemple décrochements horizontaux). D'autre part, la mesure proposée ne nous paraît pas proportionnée.

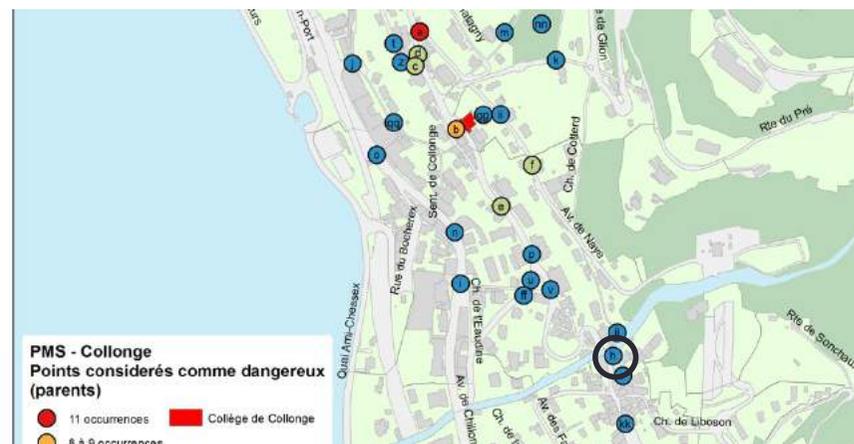
h – Escalier qui débouche sur la rue Bonivard

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	2
Fréquentation	8
Accidentologie	0
Commentaires parents	Visibilité ; pas de trottoir.
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Faible
Rang	16

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Visibilité très faible





Recommandations techniques

- Supprimer au moins une case de stationnement afin d'offrir une meilleure visibilité.

Remarque

La pente de décrochement vertical est assez raide. Par conséquent les véhicules sont obligés de ralentir sensiblement ce qui fait que la visibilité suffit.

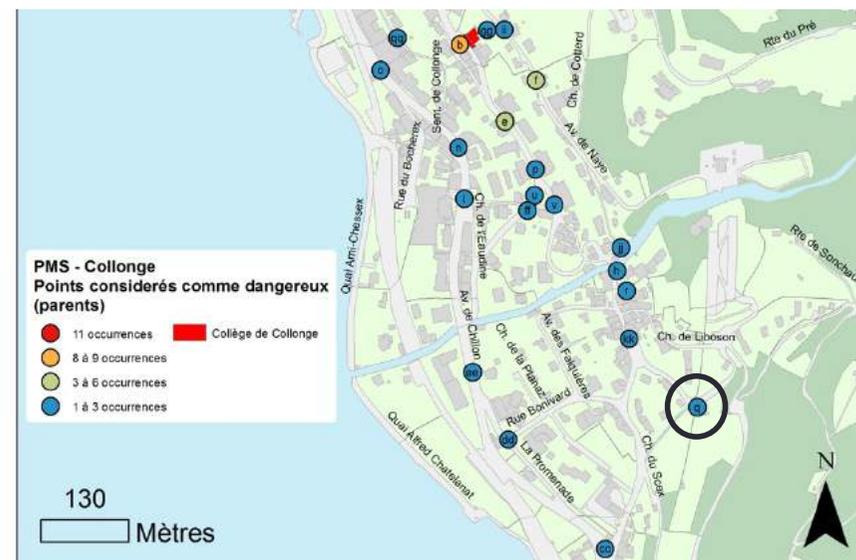
q – Route de Sonchaux

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation	8
Accidentologie	0
Commentaires parents	Pas de trottoir ; véhicules de chantier ; vitesse excessive.
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	18

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Protection des piétons longeant la route



Recommandations techniques

- Protéger la bande longitudinale avec des poteaux placés à une distance d'environ 20 mètres les uns des autres, afin de permettre le croisement des véhicules, mais à une vitesse réduite ;
- Valoriser la traversée en réalisant un décrochement vertical (avec une pente pas trop raide, 5%) ;
- Supprimer au moins trois cases de stationnement afin d'augmenter la visibilité entre piétons et automobilistes.

Remarque

Le trottoir le long de la route s'arrête juste avant le début de la file des places de parc. Sur l'autre côté de la route (à partir du tronçon où la chaussée devient étroite) il y a seulement une bande longitudinale pour les piétons, sans protection physique. En cas de croisement, les conducteurs doivent par conséquent franchir la bande longitudinale. En outre, la traversée du côté trottoir du côté de la bande longitudinale est masquée par les voitures stationnées.

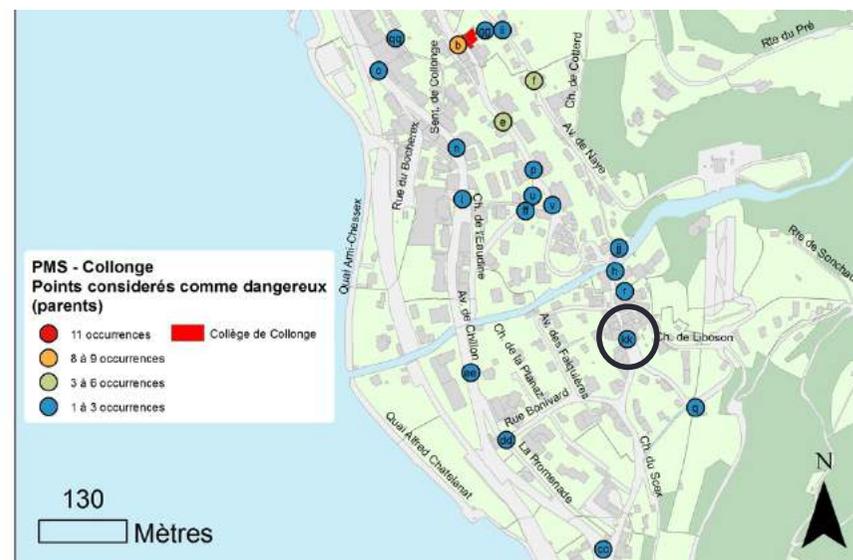
kk – Carrefour route de Sonchaux/rue Bonivard

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation	8
Accidentologie	0
Commentaires parents	Pas de trottoir.
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	18

Déficits / Observation sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

- Visibilité insuffisante vers la gauche (en descendant de la route de Sonchaux)





Recommandations techniques

- Supprimer les deux premières cases de stationnement ;
- Veiller à ce que la verdure au coin du carrefour ne soit jamais plus haute que 60 cm ;
- Encourager les piétons à cheminer par le cimetière.

Recommandations techniques

- Examiner (à l'échelle) s'il est possible d'introduire un îlot central au débouché afin d'obliger les véhicules qui arrivent de Montreux et qui tournent à gauche de ralentir ;
- Si cela n'est pas possible, prévoir un décrochement vertical avec une pente pas trop forte (5%) à l'endroit du passage pour piétons ;
- Veiller à ce que la verdure sur la stèle du 30 km/h ne soit jamais plus haute que 30 cm du sol.

Remarques

Il faudrait vérifier le nombre de piétons qui traversent. En cas de chiffre trop bas (par rapport à la norme) et si on ne peut pas aller dans le sens des mesures proposées, la sécurité du passage piéton serait compromise. Il s'agirait d'une fausse sécurité et la suppression du passage pour piétons devrait être envisagée.

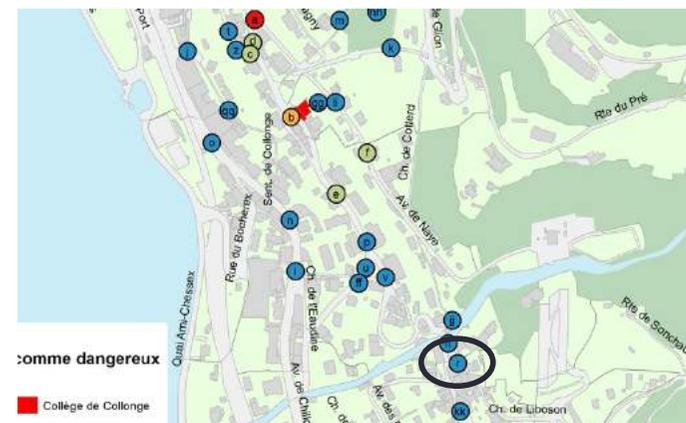
r – Rue de Bonivard entre le pont sur la Veraye et le chemin de Liboson

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation des élèves	8
Accidentologie	0
Commentaires parents	Visibilité
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Faible
Rang	26

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

- Carrefour avec priorité de droite et visibilité réduite
- Pas de trottoir derrière les places de parc





Recommandations techniques

- Enlever tout obstacle qui entrave la visibilité ;
- Surélever toute la surface du carrefour afin de réaliser des décrochements verticaux qui couvrent tout le carrefour ;
- Déplacer les places de parc de manière à ce que le cheminement piéton se fasse devant les voitures stationnées et non derrière, sur la route.

Remarque

Dans ces contextes très étroits, il est pratiquement impossible d'établir les distances de visibilité prévues par la norme VSS 640273a. Par contre, on peut au moins enlever les obstacles de visibilité potentiels (par exemples boîte aux lettres de la Poste) et en même temps réduire le plus possible les vitesses.

Autres

p – Carrefour rue de la Veraye/av. de Collonge

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation des élèves	79
Accidentologie	0
Commentaires parents	Travaux et piétons obligés de traverser sans passage piéton.
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I
Effet sur la sécurité	Faible
Rang	12

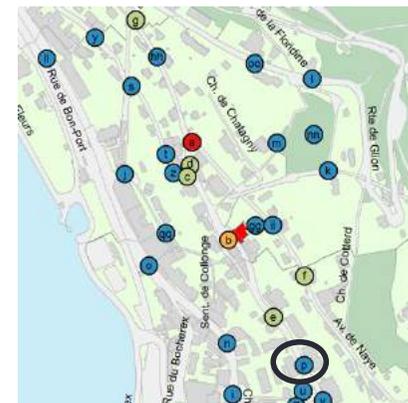
Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Problème momentané dû à un chantier sur l'avenue de Collonge

Recommandations techniques

Aucune mesure actuelle. Lors de futurs chantiers, prévoir des traversées piétonnes sécurisées pour les piétons.



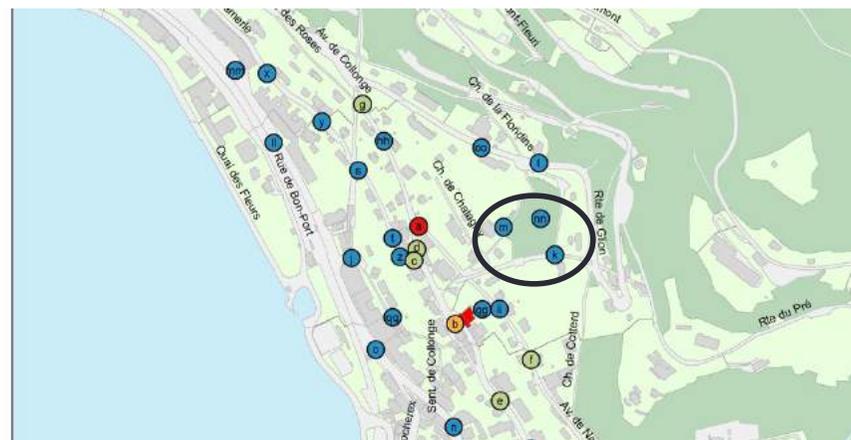
k/m/nn [regroupés suite visite] – Sentiers et escaliers entre la route de Glion et l'av. de Naye

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	4
Fréquentation des élèves	4
Accidentologie	0
Commentaires parents	Sentiers et escaliers en très mauvais état ; fermeture qui empêche le passage ; escaliers fermés depuis longtemps.
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Moyen
Rang	13

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Sentiers mal entretenus/fermés





Recommandations techniques

Rétablir et ouvrir les sentiers. L'effet sur la sécurité est estimé moyen parce que le mauvais entretien empêche les élèves de les utiliser, alors que ces cheminements seraient des alternatives sécurisées au cheminement proche du trafic motorisé.

II/mm [regroupés suite visite] – Av. de la Riviera

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrence	2
Fréquentation	8
Accidentologie	5 accidents de la circulation
Commentaires parents	Trajet à pied au bord de la route, très souvent sans trottoir
Commentaires enseignants	-
Commentaires partenaires	-
TJM (2015)	13'300 (Poids lourds : 300 / Deux roues légers : 100)
Effet sur la sécurité	-
Rang	22

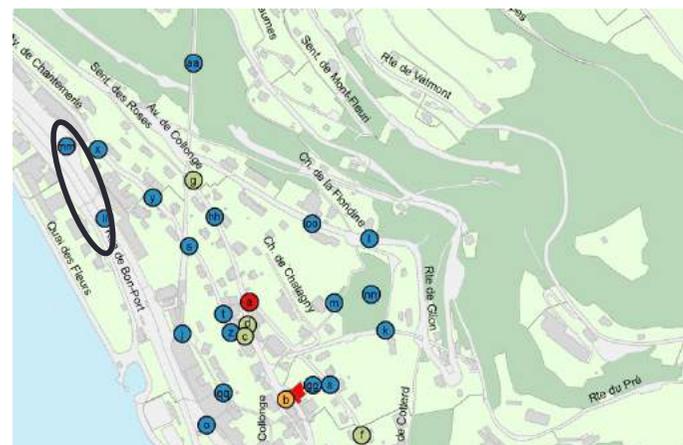
Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

1. Trajet au bord de la route, sans trottoir selon les parents

Recommandations techniques

Pas de recommandation technique, il y a un trottoir tout le long.



aa – Funiculaire

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation	62
Accidentologie	0
Commentaires parents	Pas de commentaire
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	-
Rang	25

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

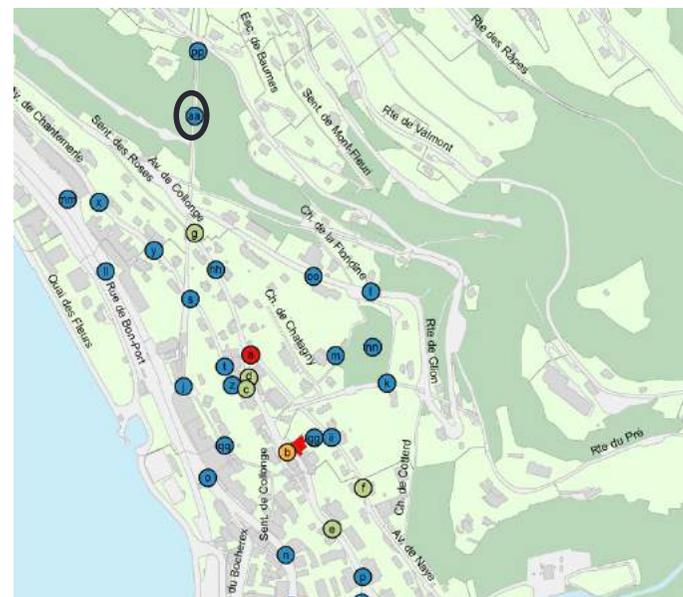
- Pas de surveillance dans le funiculaire

Recommandations techniques

Pas de mesures techniques. Ce n'est pas un problème lié à la sécurité routière.

Il serait envisageable de créer un « Funibus » (Pedibus) ou de mettre un surveillant aux heures d'utilisation par les écoliers.

A noter qu'un accompagnement est prévu par la commune.



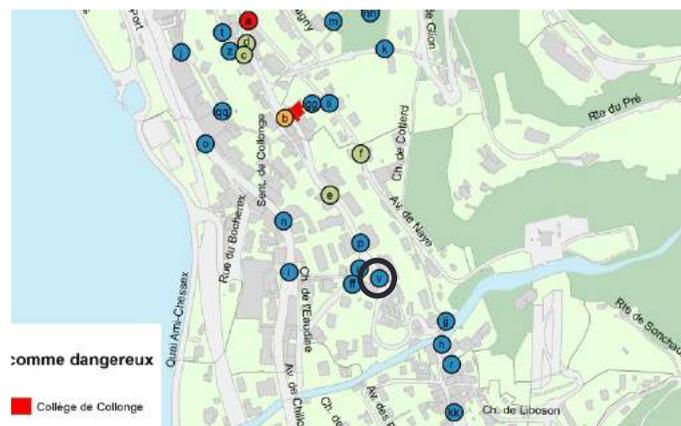
v – Av. de Collonge/rue de la Veraye

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation	20
Accidentologie	0
Commentaires parents	Pas de commentaire
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I
Effet sur la sécurité	-
Rang	27

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

- Aucun déficit observé, aucun commentaire des parents.



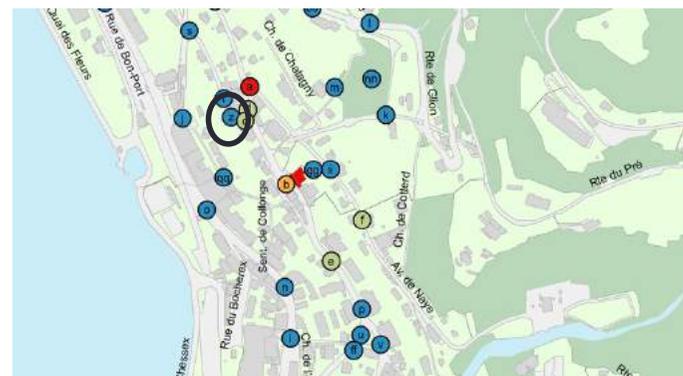
z – Av. de Chantemerle

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation des élèves	10
Accidentologie	0
Commentaires parents	Pas de commentaire
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	-
Rang	28

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

- Aucun déficit observé, aucun commentaire des parents.



jj – Fontaine près du signal début de localité sur la route secondaire

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation des élèves	8
Accidentologie	0
Commentaires parents	Passage piéton Bonivard ; vitesse des véhicules trop élevées.
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	Faible
Rang	29

Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

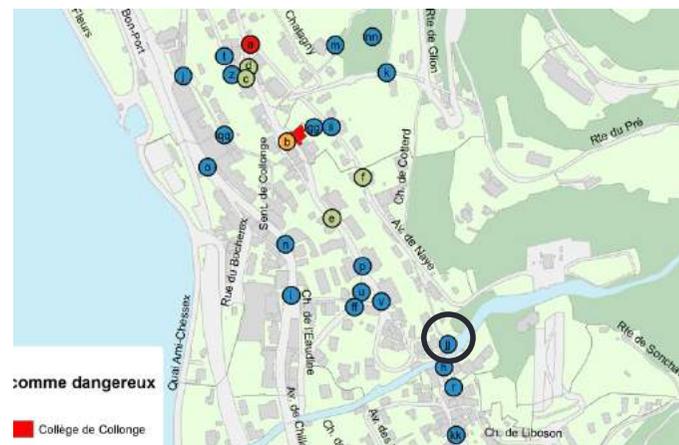
- **Accessibilité avec risque de tomber dans la Veraye**

Recommandations techniques

Pas de mesures techniques.

Remarques :

Il y a beaucoup d'endroits similaires et on n'arrivera jamais à les fermer hermétiquement. Un tel endroit fait partie d'un espace « rural ».



oo – Route de Glion

CONCERNE	REMARQUES
Nombre d'occurrences	1
Fréquentation des élèves	2
Accidentologie	0
Commentaires parents	Escaliers fermés depuis longtemps
Commentaires enseignants	Pas de commentaire
Commentaires partenaires	Pas de commentaire
TJM (2015)	N.I.
Effet sur la sécurité	-
Rang	30

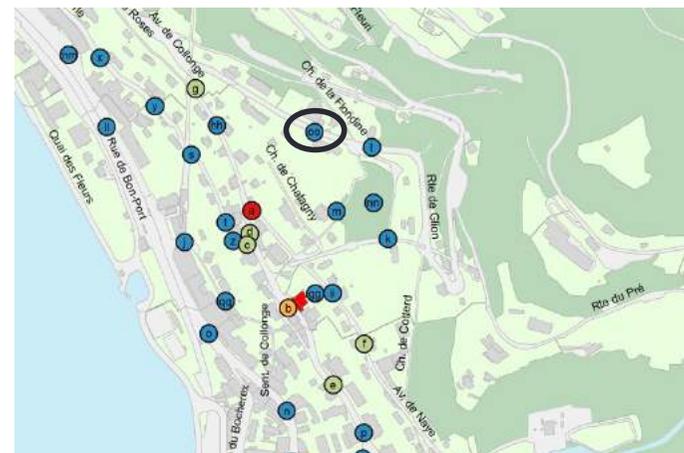
Déficits / Observations sur le terrain

Les déficits principaux pour les piétons sont :

- **Aucun déficit relevé (escaliers non fermés)**

Recommandations techniques

Pas de mesures techniques.



Annexes

Tableau de détermination des priorités

Montreux Territet		Plan de mobilité scolaire					1 faible 2 moyen 3 fort					pondération				
		Détermination des priorités					2					3				
point	ID	occurrences	diagnostic	fréquentation écoliers	accidents piétons	accidents total	importance des défauts	note occurrences	note fréquent.	note acc. Piétons	note accidents	note importance	NOTE	Rang		
a	a	11	Carrefour av. de Collonge/av. de Naye	26	0	0	3	10,00	1,53	0,00	0,00	10,00	44,58	3		
c/d	c/d	9	Carrefour av. de Collonge/av. de Chantemerle	169	0	0	3	8,18	10,00	0,00	0,00	10,00	66,36	1		
b	b	8	Av. de Collonge hauteur de l'école (escaliers de Collonge)	27	0	0	1	7,27	1,62	0,00	0,00	3,33	26,08	8		
e	e	4	Av. de Collonge à la hauteur du chalet	93	0	0	2	3,64	5,50	0,00	0,00	6,67	37,11	5		
f	f	3	Av. de Naye - côté supérieur	12	0	0	2	2,73	0,71	0,00	0,00	6,67	20,92	15		
g	g	3	Av. de Collonge	2	0	1	2	2,73	0,12	0,00	2,00	6,67	21,14	14		
h	h	2	Escalier qui débouche sur la rue Bonivard	8	0	0	2	1,82	0,47	0,00	0,00	6,67	18,39	16		
i	i	2	Av. de Chillon à la hauteur de l'hotel Bristol	12	2	3	2	1,82	0,71	10,00	6,00	6,67	45,10	2		
j	j	2	Parking près de la station aval funiculaire	32	1	2	1	1,82	1,89	5,00	4,00	3,33	29,98	6		
k/m/nn	k/m/nn	4	Sentiers et escaliers entre la route de Glion et l'av. de Naye	4	0	0	2	3,64	0,24	0,00	0,00	6,67	21,32	13		
l	l	2	Route de Glion: traversée près de l'escalier "Chemin de la Flondine"	4	0	0	3	1,82	0,24	0,00	0,00	10,00	24,35	11		
n	n	2	Av. de Chillon	8	0	1	1	1,82	0,47	0,00	2,00	3,33	13,72	24		
o	o	2	Av. de Chillon à la hauteur "Audiorama"	8	0	0	3	1,82	0,47	0,00	0,00	10,00	25,06	9		
p	p	1	Carrefour rue de la Veraye/av. de Collonge	79	0	0	1	0,91	4,67	0,00	0,00	3,33	22,51	12		
q	q	1	Route de Sonchoux	8	0	0	2	0,91	0,47	0,00	0,00	6,67	16,57	18		
r	r	1	Rue de Bonivard entre le pont sur la Veraye et le chemin de Liboson	8	0	0	1	0,91	0,47	0,00	0,00	3,33	9,90	26		
s/t/x/y	s/t/x/y	4	Av. de Chantemerle	10	0	1	2	3,64	0,59	0,00	2,00	6,67	24,38	10		
u/ff	u/ff	2	Av. de Collonge	16	1	1	3	1,82	0,95	5,00	2,00	10,00	38,48	4		
v	v	1	Av. de Collonge/rue de Veraye	20	0	0	0	0,91	1,18	0,00	0,00	0,00	5,37	28		
z	z	1	Av. de Chantemerle	10	0	0	0	0,91	0,59	0,00	0,00	0,00	3,59	29		
aa	aa	1	Funiculaire	62	0	0	0	0,91	3,67	0,00	0,00	0,00	12,82	25		
bb	bb	1	Point qui ne correspond à rien sur le terrain	1	0	0	0	0,91	0,06	0,00	0,00	0,00	2,00	30		
cc	cc	1	Le They - passages pour piétons	1	0	1	2	0,91	0,06	0,00	2,00	6,67	17,33	17		
dd	dd	1	La promade à la hauteur de la rue Bonivard	1	0	0	2	0,91	0,06	0,00	0,00	6,67	15,33	21		
ee	ee	1	Av. de Chillon à la hauteur de "La Promenade"	19	0	1	1	0,91	1,12	0,00	2,00	3,33	13,86	23		
gg/ii	gg/ii	2	AV. de Naye à la hauteur de l'escalier de Collonge/ch. du Chatagny	20	0	0	3	1,82	1,18	0,00	0,00	10,00	27,19	7		
hh	hh	1	Av. de Collonge	5	0	0	2	0,91	0,30	0,00	0,00	6,67	16,04	20		
kk	kk	1	Carrefour route de Sonchoux/rue Bonivard	8	0	0	2	0,91	0,47	0,00	0,00	6,67	16,57	18		
ll/mm	ll/mm	2	Av. de la Riviera	8	0	5	0	1,82	0,47	0,00	10,00	0,00	15,06	22		
jj	jj	1	Fontaine près du signal début de localité sur route secondaire	8	0	0	1	0,91	0,47	0,00	0,00	3,33	9,90	26		
oo	oo	1	Route de Glion	2	0	0	0	0,91	0,12	0,00	0,00	0,00	2,17	30		
		11		169	2	5	3									

Carte des flux (tous modes confondus)







